

COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Procès-verbal de la séance des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal tenue le 13 septembre 2018 à 18h 35 au siège social du Comité de gestion, 500, boulevard Crémazie Est, à Montréal.

Sont présents :

| | | |
|-----|-----------------------------------|-------------|
| Mme | Patricia R. Lattanzio, présidente | |
| M. | Miville Boudreault | |
| M. | Claude Cuillerier | |
| M. | Frank di Bello | |
| M. | Kenneth George | |
| | Mme Renée-Chantal Belinga | (substitut) |
| | Mme Mary-Ann Davis | (substitut) |
| | M. Khokon Maniruzzaman | (substitut) |

Sont absents¹ :

| | | |
|--|-------------------------|-------------|
| | Mme Anne-Marie Lepage | |
| | M. Christian Desjardins | (substitut) |
| | Mme Sylvia Lo Bianco | (substitut) |

Assistent à la séance :

Mme Hélène Meagher, directrice générale
Me Malaythip Phommasak, secrétaire générale et directrice du Service juridique
Mme Marie-Josée Cardinal, directrice – Comptabilité et trésorerie
M. Pierre Venne, directeur Taxe – scolaire
Mme Ana Maria Hodor, régisseuse
M. Jean Laberge
Mme France Cloutier, technicienne en documentation

La présidente souhaite une bonne année scolaire 2018-2019 à tous.

La présidente souligne la présence de Mme Ana Maria Hodor et de M. Jean Laberge, nouveaux gestionnaires, et leur souhaite la bienvenue.

¹ En date de ce jour, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'a pas désigné le membre à être choisi après consultation des comités de parents de l'île de Montréal tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 402 de la Loi sur l'instruction publique; le mandat de M. Nicolas Marcotte étant terminé depuis le 31 mars 2016.

1. ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Frank di Bello l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ordre du jour
2. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 21 juin 2018 du Comité de gestion
3. Documents et rapports d'information
4. Listes des déboursés
5. Ressources informationnelles – Bilan des réalisations 2017-2018 – Programmation des activités 2018-2019 et Planification triennale des projets et des activités 2019-2020 à 2021-2022
6. Établissement de la rémunération des membres du Comité de gestion – année scolaire 2018-2019
7. Orientations et priorités des gestionnaires du Comité de gestion – année scolaire 2018-2019
8. Recrutement d'un régisseur ou d'une régisseuse – Système d'achats coopératif et approvisionnements – ratification (**confidentiel**)
9. Nomination du coordonnateur aux ressources informationnelles (**confidentiel**)
10. Rapport du comité d'évaluation de la directrice générale (**confidentiel**)
11. Période de questions et commentaires des membres
12. Période de questions du public
13. Questions à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion
14. Levée ou ajournement de la séance

2. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2018 DU COMITÉ DE GESTION

Sur la proposition de M. Claude Cuillierier, le procès-verbal de la séance du 21 juin 2018 du Comité de gestion est approuvé tel que présenté.

3. DOCUMENTS ET RAPPORTS D'INFORMATION

- a) États de la taxe scolaire à recevoir aux 30 juin et 24 août 2018
- b) État des placements à long terme du fonds du Régime de gestion des risques au 30 juin 2018
- c) Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion – Règlement n° 10 – reddition de comptes 2017-2018
- d) Rapport des autorisations accordées par la directrice générale – Règlement n° 90 – matières légales
- e) Rapport des autorisations accordées par la directrice générale pendant la période estivale et lors de circonstances exceptionnelles – Règlement n° 21
- f) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlements n^{os} 51 et 53 – récentes transactions financières
- g) Taxe scolaire – statistiques des activités des mois de juillet et août 2018

4. LISTES DES DÉBOURSÉS

Documents déposés : - Listes des déboursés pour la période du 26 mai au 30 juin 2018, du 1^{er} au 27 juillet 2018 et du 28 juillet au 24 août 2018

IL EST RÉSOLU de ratifier les déboursés indiqués aux listes déposées.

5. RESSOURCES INFORMATIONNELLES – BILAN DES RÉALISATIONS 2017-2018 – PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS 2018-2019 ET PLANIFICATION TRIENNALE DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS 2019-2020 À 2021-2022

Documents déposés : - Rapport du 4 septembre 2018 de la directrice générale et documents annexés

ATTENDU QUE la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* prévoit que le Comité de gestion doit présenter au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, une reddition de comptes en matière de ressources informationnelles qui comporte un bilan annuel des réalisations, une programmation annuelle des activités et une planification triennale des projets et des activités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. KENNETH GEORGE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1° d'adopter le Bilan annuel des réalisations 2017-2018 en matière de ressources informationnelles;
- 2° d'adopter la Programmation annuelle 2018-2019 des activités en matière de ressources informationnelles;
- 3° d'adopter la Planification triennale des projets et des activités 2019-2020 à 2021-2022 en matière de ressources informationnelles;
- 4° de désigner la directrice générale afin de transmettre les documents de la reddition de comptes en ressources informationnelles à la Direction de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, et de signer tous les documents à cet effet.

6. ÉTABLISSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL – ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Documents déposés : - Rapport du 4 septembre 2018 de la directrice générale et documents annexés

ATTENDU QUE le 13 juin 2018, le gouvernement du Québec adoptait le Décret 753-2018 concernant les montants annuels maxima de la rémunération pouvant être versés à l'ensemble des membres du conseil des commissaires d'une commission scolaire et à l'ensemble des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour l'année 2018-2019;

ATTENDU QUE ce décret a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 4 juillet 2018;

ATTENDU QUE ledit décret modifie les montants maxima à verser pour l'année 2018-2019 spécifiquement;

ATTENDU QUE le comité Orientations a étudié ce sujet et recommande la rémunération tel que décrit ci-après;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MIVILLE BOUDREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fixer la rémunération annuelle des membres de la façon suivante à compter du 1^{er} juillet 2018 :

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Membre délégué : | 12 720 \$ |
| Membre substitut : | 6 360 \$ |
| Montant additionnel à la présidente : | 10 171 \$ |

M. Boudreault informe les membres qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, l'exemption fiscale d'impôt fédéral pour les élus sera éliminée. Comme l'a fait la Fédération des Commissions scolaires, il serait approprié que le Comité de gestion fasse des démarches auprès du

Ministère de l'Éducation afin d'éviter que les élus scolaires soient pénalisés par l'abolition de cette exemption.

7. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS DES GESTIONNAIRES DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL – ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Documents déposés : - Rapport du 4 septembre 2018 de la directrice générale et document annexé

ATTENDU QUE le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal établit annuellement les orientations et priorités de ses gestionnaires;

ATTENDU QUE le comité Orientations a étudié les orientations et priorités pour l'année 2018-2019 et en recommande l'adoption en y ajoutant les objectifs et moyens suivants :

| | |
|--|--|
| Milieus défavorisés | Présenter un projet de règles de répartition des allocations qui accentue l'esprit de solidarité et d'équité pour les cinq commissions scolaires |
| Taxe scolaire : Participer à la réflexion du Comité de gestion sur la taxe scolaire | Tenir le Comité de gestion informé des initiatives gouvernementales en matière de fiscalité scolaire Produire toute documentation nécessaire pour soutenir la position du Comité de gestion Rédiger mémoires et autres documents pertinents. |

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. KENNETH GEORGE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le document annexé au rapport déposé et intitulé « Orientations et priorités des gestionnaires – 2018-2019 » avec les ajouts ci-haut proposés.

Les membres siègent privément pour l'étude des articles 8, 9 et 10 de 19h 05 à 19h 30.

8. RECRUTEMENT D'UN RÉGISSEUR OU D'UNE RÉGISSEUSE – SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF ET APPROVISIONNEMENTS – RATIFICATION (CONFIDENTIEL)

Documents déposés : - Rapport du 14 août 2018 de la directrice générale et documents annexés (**confidentiel**)

ATTENDU QUE le régisseur du Comité de gestion a avisé de la date de sa démission et que son départ était effectif le 30 juillet 2018;

ATTENDU QUE par sa résolution 14 de la séance du 21 juin 2018, le Comité de gestion a formé un comité de sélection en vue de la nomination d'un nouveau régisseur ou d'une nouvelle régisseuse;

ATTENDU QUE le comité de sélection s'est réuni le 8 août 2018;

ATTENDU QUE le comité de sélection a unanimement recommandé de nommer Ana Maria Hodor pour combler ce poste à compter du 10 septembre 2018 et que celle-ci a accepté la nomination avec les conditions annexées au rapport déposé;

ATTENDU QUE par la résolution 14 de la séance du 21 juin 2018, le Comité de gestion a demandé au comité de sélection de faire rapport du processus de sélection et de l'engagement du régisseur ou de la régisseuse pour fin de ratification;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME PATRICIA R. LATTANZIO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de ratifier la nomination d'Ana Maria Hodor à titre de régisseuse du Comité de gestion à compter du 10 septembre 2018 et aux conditions indiquées au rapport annexé.

La présidente félicite Madame Hodor et lui souhaite le meilleur succès dans ses nouvelles fonctions.

9. NOMINATION DU COORDONNATEUR AUX RESSOURCES INFORMATIONNELLES (CONFIDENTIEL)

Documents déposés : - Rapport du 16 août 2018 de la Directrice générale et documents annexés (**confidentiel**)

ATTENDU QUE par sa résolution 12 de la séance du 21 juin 2018, le Comité de gestion a créé un poste de Coordonnateur aux ressources informationnelles et a formé un comité de sélection en vue de la nomination de ce coordonnateur;

ATTENDU QUE le comité de sélection s'est réuni le 24 juillet 2018;

ATTENDU QUE le comité de sélection a unanimement recommandé de sélectionner Jean Laberge pour combler ce poste et qu'il accepte

la nomination selon les conditions d'emploi annexées au rapport déposé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANK DI BELLO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Jean Laberge au poste de Coordonnateur aux ressources informationnelles du Comité de gestion aux conditions indiquées au rapport annexé, cette nomination prenant effet le 17 septembre 2018;

La présidente félicite Monsieur Laberge et lui souhaite le meilleur succès dans ses nouvelles fonctions.

10. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (CONFIDENTIEL)

Document déposé : - Lettre du 6 septembre 2018 du comité d'évaluation de la directrice générale préparée par Mme Patricia R. Lattanzio, M. Frank di Bello et M. Miville Boudreault.

Les membres ont discuté de ce point à l'ordre du jour. La présidente fera un suivi auprès de la directrice générale.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Monsieur Boudreault informe les membres que deux commissions scolaires ont déposé une réclamation à la Fédération des commissions scolaires, à la QUESBA et aux commissions scolaires désaffiliées, pour compensation monétaire concernant le travail effectué par deux de leurs cadres dans la coordination de l'action collective pour les frais chargés aux parents. Il se questionne sur le travail que ces deux personnes ont effectué dans le cadre de l'action en garantie contre les assureurs privés.

M. George demande qu'une rencontre du comité Milieux défavorisés soit organisée afin de discuter des impacts de la nouvelle fiscalité scolaire et des pertes prévues pour le Comité de gestion.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

13. QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DE GESTION

Relativement au règlement de l'action collective pour les frais chargés aux parents, M. Cuillerier demande qu'un point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. Cuillerier la présente séance est levée à 19h 43 .